

LE SOUFISME (PARTIE 2 DE 2)

Évaluation: 3.1

Description: Quelques principes du soufisme, le rôle du « cheikh », le pacte, les « dhikr » et la position du soufisme sur l'interprétation du Coran, le tout contredisant totalement les enseignements de l'islam.

Catégorie: [Articles Sujets actuels Sectes que l'on attribue à l'islam](#)

par: Abdurrahman Murad (© 2009 IslamReligion.com)

Publié le: 26 Oct 2009

Dernière mise à jour le: 26 Oct 2009

Quelques principes du soufisme

« La soumission volontaire et totale au cheikh », telle est la devise du soufisme. Du premier coup d'œil, il est clair qu'un lien particulier et très fort unit le chef de l'ordre soufi (i.e. le « cheikh ») au *mourid* (disciple). Pour comprendre les principes du soufisme, il faut comprendre sa structure de base. Alors qu'en est-il, au juste?

Essentiellement, le disciple fait un serment d'allégeance dans lequel il promet obéissance au cheikh, lequel, en retour, promet au disciple de détourner de lui tout problème ou toute calamité qui pourraient croiser son chemin. Le cheikh offre également au disciple qu'il juge sincère de lucratifs avantages. Une fois que le disciple a prêté serment, il reçoit la bénédiction du cheikh et on lui confie une série de dhikr (invocations) à psalmodier. Le disciple doit également, à partir de ce moment, vivre son quotidien de la façon établie par l'ordre soufi qu'il vient d'intégrer. Si un conflit survient entre ses devoirs au sein de l'ordre et ses devoirs extérieurs, le disciple doit suivre à la lettre les recommandations du cheikh. C'est ainsi que l'emprise du cheikh, sur le disciple, devient absolue.

Au bout du compte, le disciple finit par être complètement séparé du monde extérieur et exploité de diverses façons. En tant que musulmans, nous croyons qu'aucun être humain ne possède de pouvoirs spéciaux ni la capacité de nous sauver des calamités de ce monde, de la tombe ou de l'au-delà. Chacun d'entre nous se retrouvera devant Dieu, un jour, et nous serons tous jugés individuellement.

Dieu dit, dans le Coran :

« Chaque âme n'acquiert le mal qu'à son propre détriment, et personne ne portera le fardeau d'autrui. » (Coran 6:164)

Nous croyons également qu'en tant que musulmans, nous ne devons nous soumettre à nul autre que Dieu, le Très-Haut. En dehors du Créateur, tout être est sujet à l'erreur.

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Tous les fils d'Adam commettent des erreurs; et les meilleurs d'entre eux sont ceux qui se repentent. » (at-Tirmidhi)

Le cheikh

Le cheikh représente « l'autorité suprême », celui qui distribue les tâches au sein de l'ordre et qui confie à chaque disciple les dhikr qu'il doit psalmodier. C'est à lui que les disciples prêtent serment d'allégeance et promettent une totale obéissance. Par la suite, les deux lois universelles d'asservissement liant le disciple au cheikh prennent effet :

- a. Le disciple ne doit jamais argumenter avec le cheikh ni jamais lui demander de preuves démontrant l'authenticité de ce qu'il avance ou de justification pour ses actions.
- b. Quiconque s'oppose au cheikh rompt le « pacte » et est exclu de tous les avantages, pécuniaires ou autres, offerts par le cheikh, même s'il demeure au sein de l'ordre et maintient de bons rapports avec le cheikh.

Comme musulmans, nous croyons que tous les actes d'adoration sont « tawqifiyah », c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être sujets à aucune opinion personnelle et doivent être soutenus par des preuves textuelles qui sont à la fois authentiques et concluantes. Dieu dit, dans le Coran :

« Dis-leur : « Apportez vos preuves, si vous êtes véridiques. » (Coran 2:111)

Nous croyons qu'il n'existe aucun intercesseur entre Dieu et Ses serviteurs. Nous devons donc nous adresser à Lui directement. Dieu dit, dans le Coran :

« Et votre Seigneur dit : « Invoquez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés. » (Coran 40:60)

Dans le soufisme, on considère le cheikh comme « celui pour les yeux de qui sont dévoilés les mystères du monde invisible, car les cheikhs voient avec la lumière de Dieu et savent quelles pensées et quelle confusion se cachent dans le cœur de l'homme. Rien ne leur est caché. » [\[1\]](#) Ibn Arabi prétendait recevoir des révélations directement de Dieu, de la même façon que le prophète Mohammed. Il a dit : « J'ai rédigé certains ouvrages sous l'ordre de Dieu, qui m'était envoyé durant mon sommeil ou par révélation mystique. » (M. Ibn Arabi, "The Bezels of Wisdom," pp.3)

En tant que musulmans, nous croyons que la connaissance de l'invisible n'appartient qu'à Dieu et que quiconque prétend la posséder ment. Dieu dit, dans le Coran :

« Et quel pire injuste que celui qui forge un mensonge qu'il impute à Dieu ou qui dit : « J'ai reçu une révélation », alors que rien ne lui a été révélé. » (Coran 6.93)

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Ne forgez pas de mensonges à mon sujet, car celui qui s'en rend coupable entrera dans le Feu. » (Sahih Mouslim)

Le pacte

Cette cérémonie, commune à tous les ordres soufis, constitue, et de loin, le principe le plus important du soufisme. Lors de son déroulement, le cheikh et son disciple se tiennent les mains et ferment les yeux, plongés dans une méditation solennelle. Le disciple fait le serment volontaire et conscient de respecter le cheikh et de le prendre comme leader, afin qu'il le guide sur la voie de Dieu. Il fait également le serment d'adhérer aux rites de l'ordre pour le restant de ses jours et promet de ne jamais le quitter. Enfin, il fait un serment d'allégeance totale et inconditionnelle, d'obéissance et de fidélité au cheikh. Après quoi le cheikh récite :

« Certes, ceux qui te prêtent serment d'allégeance ne font que prêter serment à Dieu. » (Coran 48:10)

On donne ensuite au disciple son *dhikr* particulier. Puis le cheikh lui demande : « M'as-tu accepté comme ton cheikh et guide spirituel devant Dieu, le Très-Haut? », ce à quoi il répond : « Oui, je t'ai accepté », puis le cheikh répond à son tour : « Et nous avons accepté. » Ils récitent alors tous deux la profession de foi et le disciple embrasse la main de son cheikh, ce qui marque la fin de la cérémonie.

Voilà un rite qui était tout à fait inexistant à l'époque du prophète Mohammed et des trois générations qui l'ont suivi. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Ceux qui vivront après moi seront témoins de nombreuses différences (i.e. innovations religieuses). Adhérez à ma sounnah et à celle des califes bien guidés. » (Abou Daoud)

Le Prophète a également dit :

« En vérité, le meilleur discours est celui du Livre de Dieu, le meilleur exemple à suivre est celui du prophète Mohammed, et les pires choses, dans les affaires religieuses, sont les innovations. Chaque innovation (en matière de religion) mène à l'égarement, et l'égarement mène au feu de l'Enfer. » (Sahih Mouslim)

L'imam Malik a dit : « Celui qui introduit une innovation dans l'islam et considère qu'il s'agit d'une bonne chose, prétend par là même que Mohammed n'aurait pas transmis correctement le message divin. »

Le dhikr

Également connu sous le terme de « wird », il s'agit, dans le soufisme, de la pratique consistant à répéter le nom de Dieu ou à répéter un nombre précis d'invocations. Celles-ci incluent le fait d'implorer les morts, de chercher secours auprès d'autres que Dieu ou de demander à d'autres que Dieu de combler des besoins que seul Dieu peut combler.

Ahmad at-Tijani, un soufi connu, a déjà prétendu que le *wird*, tel que pratiqué dans le soufisme, était connu du prophète Mohammed, mais que celui-ci avait choisi de ne pas l'enseigner à ses compagnons. Selon at-Tijani, le Prophète savait qu'un jour viendrait où le *wird* serait rendu public, mais que la personne qui s'en chargerait n'était pas encore née. Par conséquent, les soufis croient qu'il existe une chaîne de transmission ininterrompue entre le prophète Mohammed et leurs cheikhs.

Les soufis divisent le dhikr en trois catégories :

- A. es dhikr des gens du peuple, où ceux-ci doivent répéter « la ilaaha ill-Allah, Mohammed Rasouloullah » (i.e. nul ne mérite d'être adoré à part Allah et Mohammed est Son serviteur et messenger).
- B. es dhikr de la haute classe, où il faut répéter le nom de Dieu, « Allah ».
- C. es dhikr de l'élite, où il faut répéter le pronom divin « Hou » (i.e. « Il »).

Parfois, les dhikr sont psalmodiés, les yeux clos, au son d'une musique entraînante (pour certains, c'est une condition essentielle). De plus, certains dansent devant le cheikh en répétant leur dhikr. Souvent, le dhikr inclut des paroles ouvertement polythéistes (ce qui constitue le plus grave de tous les péchés, en islam). Dieu dit, dans le Coran :

« En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé : « Si tu prêtes un (ou des) associés à Dieu, toute tes œuvres auront alors été faites en vain; et tu seras certainement du nombre des perdants. » (Coran 39:65)

Interprétation du Coran

Dans le soufisme, étudier l'exégèse du Coran ou méditer sur la signification de ses versets est découragé, parfois même interdit. Les soufis prétendent que chaque verset du Coran possède un sens apparent et un sens caché, ce dernier ne pouvant être compris que par les chefs soufis. C'est sur cette base que les soufis ont inventé des

concepts et des énoncés qui sont tout à fait étrangers aux enseignements de l'islam.

Dans le Coran, Dieu, le Très-Haut, nous encourage à chercher à comprendre correctement Ses paroles. Il dit :

« (Ceci) est une Écriture bénie que Nous t'avons révélée, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence réfléchissent. » (Coran 38:29)

L'exégèse du Coran se fait en étudiant à la fois le Coran et la sounnah; ces deux sources de loi islamique doivent être considérées comme une seule entité. Nous devons comprendre et interpréter le Coran et la sounnah de la même façon qu'ils l'ont été par les premières générations de musulmans.

Conclusion

Tel qu'il a été démontré, le soufisme est très éloigné du véritable esprit de l'islam. Le soufisme pousse ses disciples à cesser d'utiliser les facultés dont Dieu, le Créateur de l'univers, les a pourvus, et à se soumettre à une forme certaine d'esclavage.

L'islam, quant à lui, est très simple : il n'est nul besoin d'intermédiaires ou de saints entre l'homme et Dieu, et chaque individu ne doit se soumettre et s'abandonner qu'à Dieu, le Très-Haut.

Footnotes:

[1]

Saif an-Nasr, *Seera of Hamidiyyeh*, 1956

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/1389/le-soufisme-partie-2-de-2>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.